

Le Mérydien

LE MENSUEL D'INFORMATION DES MÉRYSIENS

Méry en images



27 JANVIER // Fête des jeux en bois

Les enfants des écoles de Méry ont redécouvert la magie des jeux en bois.



28 JANVIER // Inauguration du verre luisant

Les jeunes de l'association La relève ont officiellement ouvert le nouveau lieu de convivialité de La Luciole !

EN DIRECT AVEC VOTRE VILLE

Vous souhaitez recevoir le Mérydien en avant-première au format PDF sur votre messagerie, 10 jours avant sa distribution dans les boîtes aux lettres ? Vous aimeriez aussi recevoir les informations sur les sorties culturelles, les animations, les actualités importantes de Méry ? Pour bénéficier de ce service gratuit envoyez votre adresse e-mail à communication@merysuroise.fr.



 Méry-sur-Oise

ÉDITORIAL



Pierre-Édouard ÉON
Maire de Méry-sur-Oise
Conseiller départemental
du Val d'Oise

Réduire nos déchets c'est aussi réduire nos impôts

À l'approche du printemps, les mains vertes s'activent et préparent les jardins pour les beaux jours.

La collecte des végétaux reprend, des sacs pour les déchets verts sont disponibles au Centre Technique Municipal. Mais vous pouvez aussi recycler vos déchets verts en les compostant pour fabriquer votre terreau !

Car réduire les déchets verts, c'est diminuer la consommation de sacs de collecte (25.000 € par an pour le budget de la ville) et les tonnages à ramasser dont dépend le niveau de la taxe sur les ordures ménagères que vous payez chaque année avec votre taxe foncière.

Chacun mesure les enjeux environnementaux et financiers en matière de traitement des déchets, et la nécessité de faire évoluer nos comportements. En réduisant notre production de déchets, nous participons à un mode de production

et de consommation plus responsable, nous limitons la consommation des ressources naturelles.

La Ville de Méry participe à l'effort collectif de réduction des déchets : le nouveau contrat de restauration scolaire, qui organise le repas de nos écoliers avec quatre composantes au lieu de cinq, réduit sensiblement le gaspillage de nourriture et le volume des poubelles.

Adopter les gestes vertueux participe à la maîtrise des coûts de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Avec l'optimisation des circuits de collecte et les efforts des Mérysiens dans le tri sélectif, les coûts du service de collecte ont diminué en 2016. Une baisse directement répercutée sur les Mérysiens puisque votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères baissera de 9 % en 2017.

Triez, recyclez et réduisez vos déchets : vos efforts payent ! ■

VACANCES DE PÂQUES
Ados bienvenus à l'Espace jeunes



Vos enfants de 11 à 17 ans ne partent pas en vacances au printemps ? Les animateurs du service Jeunesse les accueillent du 3 au 14 avril à l'Espace Jeunes, sur le parking de La Luciole. **Au programme, activités libres tous les jours de 14h à 18h, soirées thématiques de 20h à 23h, sorties sportives ou divertissantes** (sur inscriptions, places limitées)... Programme complet disponible à partir du 20 mars sur le site de la Ville, en Mairie et à l'Espace jeunes. Inscriptions à partir du 27 mars.

Renseignements auprès de Franck Clavaud au 01 34 48 15 05 / pij@merysuroise.fr

ENFANTINES

Eveil des tout-petits de 18 mois à 5 ans : histoires, comptines, jeux de doigts...

Samedi 1^{er} avril à 10h30 sur inscription au 01 30 36 40 58.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES SONT DE RETOUR

Les premiers ateliers numériques de la médiathèque, permettant de s'initier à la réalisation d'un film sur une tablette digitale, ont connu un vif succès. Pour cette nouvelle session, c'est la découverte du "stop motion", une technique d'animation image par image, qui est proposée à vos enfants par notre animateur expert numérique.



Pendant les vacances les **mardi 4, jeudi 6 et vendredi 7 avril de 10h à 12h sur inscription au 01 30 36 40 58.**

En raison de la préparation de la **Fête du livre du 19 mars**, votre médiathèque sera exceptionnellement fermée au public le **samedi 18 mars.**

ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES

Tableaux numériques interactifs : premier retour d'expérience

En 2016, la municipalité a lancé un programme d'équipement des écoles de Méry en tableaux numériques interactifs visant à doter progressivement toutes les classes élémentaires. Pendant les vacances de Noël, les cinq premiers TNI ont fait leur apparition dans les écoles qui expérimentent ce nouvel outil pédagogique depuis janvier.

Madame Béquet, directrice de l'école du Centre et enseignante en classe de CM2 et monsieur Le Tennier, enseignant en CE1 à l'école de Vaux, nous ont ouvert les portes de leur classe et nous livrent leurs premières impressions.

Image, son, vidéo, actualités, rien ne résiste aux TNI ! Les sources d'informations sont inépuisables et les propositions d'apprentissages immenses. Des logiciels pour les exercices de français, de mathématiques, d'histoires ou de sciences sont disponibles. Les photocopies se feront de plus en plus rares, le travail isolé également. **La participation et l'interactivité entre les élèves rendent le travail plus agréable et dynamique en classe.** Le tableau blanc tactile qui peut être utilisé

avec un stylet comme sur une tablette digitale est aussi un classique tableau effaçable à sec, ce qui le rend totalement polyvalent.

Elèves et enseignants sont unanimes. **Les TNI changent le travail en classe. Les enfants sont plus attentifs et collaboratifs.** Quant aux enseignants, ils y trouvent de nouvelles sources d'inspiration et d'activités pour rendre leurs classes plus animées et interactives.

Ce nouvel outil numérique réclame bien sûr du temps de la part des enseignants, pour en découvrir tout le potentiel et se familiariser avec les nouvelles fonctionnalités. Mais les expériences sont incontestablement prometteuses et les utilisateurs convaincus !



Rappel inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2014 ou passe en classe de CP, n'oubliez pas d'accomplir les démarches d'inscription auprès du service scolaire **avant le 25 mars.** Sur rendez-vous au 01 30 36 23 34 / 17.

TRAVAUX

Nouvelles fenêtres à l'école du Centre

Pendant les vacances d'hiver, la Municipalité a fait remplacer sept grandes fenêtres en bois vétustes à l'école élémentaire du Centre, pour un budget de près de 15.000 euros.



Les nouvelles menuiseries en PVC, plus faciles à entretenir, améliorent l'isolation thermique et phonique des classes et achèvent les travaux de rénovation entrepris l'été dernier.

La chasse aux œufs est ouverte !

Organisée par l'Office Municipal des Sports, notre traditionnelle chasse aux œufs aura pour terrain le parc du château, le **lundi 17 avril. Les festivités débuteront dès 10h**, avec une chasse aux œufs réservée aux enfants jusqu'à 8 ans accompagnés d'un adulte. Un parcours spécifique sera dédié aux tout-petits. Entrée libre.



L'après-midi, à partir de 13h30, l'OMS et l'OMSL de Mériel proposeront des animations ouvertes à tous. Sur inscription, 2 €/personne. **Renseignements : perrotph@gmail.com**

Cross inter-écoles

La nouvelle édition du cross des écoles, proposé par l'US Méry Athletic Club, aura lieu le **vendredi 24 mars à partir de 9h dans le parc du château.** Cette rencontre qui rassemble **700 élèves de nos cinq écoles élémentaires** pour des compétitions sous le signe de la convivialité et de la sportivité connaît toujours un grand succès.

OMS recherche bénévoles

Les Amis de l'Office Municipal des Sports (OMS), actuellement au nombre de 41, recherchent des bénévoles pour étoffer leur équipe afin d'aider au développement des associations sportives de Méry.



L'OMS fédère 22 sections représentant 3 166 sportifs ! Il organise des manifestations comme la chasse aux œufs, les Olympiades, le téléthon, sentez-vous Sport... et apporte son soutien à l'organisation d'événements sportifs comme la Coupe de France de Viet Vo Dao, la nuit des arts martiaux ou le Tour de Méry en course à pied.

Pour rejoindre cette équipe dynamique qui contribue à la vitalité de notre tissu associatif, prenez contact avec Anne-Marie Achler au 06 76 25 42 16 ou Alain Bourgeaux au 06 44 76 73 84.



Fête des jeux en bois

Du 25 au 27 janvier, les enfants des écoles élémentaires de Méry ont participé pour la première fois à la fête annuelle des jeux en bois, organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au centre sportif Amélie Mauresmo de L'Isle-Adam. L'occasion de découvrir des jeux traditionnels de construction, d'adresse ou de société et de s'amuser comme des petits fous !

Handball méryisien : un club exemplaire

Dimanche 29 janvier, 250 supporters de handball ont porté les "Experts" et fêté, à La Luciole, le sixième titre de champion du monde de notre équipe nationale.

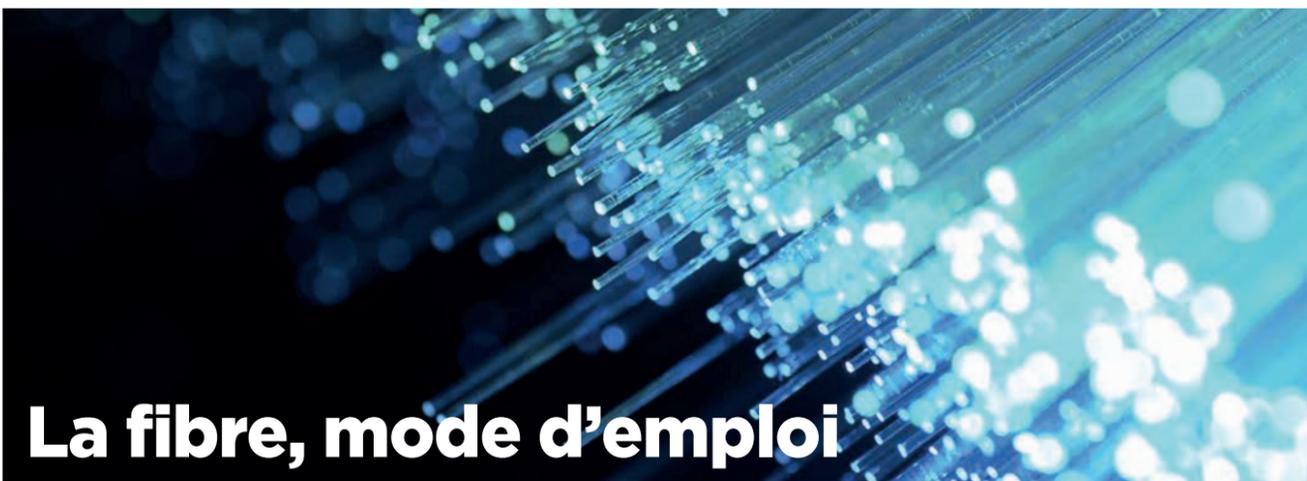
A une échelle plus modeste certes, le FB2M (Frépillon Bessancourt Méry Mériel) handball se construit depuis plus de 20 ans et compte plus de 400 membres de 2 à 65 ans. **Ses deux équipes phares, +16 ans Féminines et +16 ans Masculines évoluent respectivement en Excellence régionale et en Pré-nationale.**



L'école de handball du club est régulièrement distinguée, pour son accueil des jeunes et la qualité de son enseignement, par le Label Or de la Fédération Française de Handball et le label de Club Formateur du Conseil Départemental du Val d'Oise. **Pour la quatrième fois, le club vient à nouveau de recevoir le Label Or.**

Depuis 2008, le club a aussi créé une école d'arbitrage pour former les jeunes à ce rôle difficile. Enzo Mariette, jeune arbitre, vient d'obtenir son grade régional. Toutes nos félicitations !

Renseignement sur www.fb2m.fr



La fibre, mode d'emploi

Après plus d'un an de procédures, le syndicat Val d'Oise Numérique, présidé par Pierre-Edouard Eon, maire de Méry-sur-Oise, a choisi la société TDF pour construire et commercialiser le réseau fibre très haut débit sur les "zones blanches" du Val d'Oise négligées par les opérateurs privés. Un choix audacieux (c'est la première fois que TDF remporte un marché pour la création d'un réseau de fibre très haut débit) mais aussi vertueux : les négociations ont permis, pour ce projet de 100 M€, de réduire le délai de réalisation (fin 2019 au lieu de fin 2020) et de diviser par deux la charge financière des collectivités publiques. Une excellente nouvelle pour les contribuables valdoisiers !

Pourquoi la fibre optique ?

Avec le développement accéléré des usages sur internet, la multiplication des terminaux et objets connectés dans les foyers et l'augmentation exponentielle des données transitant sur les réseaux, les fils de cuivre de l'ADSL ne parviennent plus à assurer le débit exigé par les utilisateurs, professionnels comme particuliers.

La fibre est la solution de nouvelle génération qui offre aux internautes le confort d'utilisation indispensable. Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière, sur de très longues distances (les câbles sous-marins transatlantiques, par exemple, sont en fibre).

Elle présente des avantages considérables sur le fil de cuivre utilisé jusqu'alors :

- Elle offre **des débits jusqu'à 100 fois plus élevés que l'ADSL**,
- **La distance de transport des données**, que vous soyez proche ou loin du nœud optique, n'a aucun effet sur la qualité du signal,

- La fibre est **insensible aux perturbations électromagnétiques**,
- Elle assure **des débits symétriques**, aussi performants en émission qu'en réception des données, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour les usages professionnels en particulier.

Avec la fibre, les débits sont donc ultra rapides pour le téléchargement ou l'envoi de fichiers (cf graphique ci-dessous), la qualité des images vidéo passe en haute définition (3K et demain 4K) ou en 3D, le son est 5.1 Dolby digital, télécharger un film en même temps que plusieurs personnes regardent la TV HD en streaming sur plusieurs écrans n'est plus un problème !

Le "plan fibre" de Val d'Oise Numérique

Val d'Oise Numérique a confié pour 25 ans à TDF la construction et la commercialisation du réseau fibre très haut débit pour les 116 communes du Val d'Oise ignorées des opérateurs privés (zone en vert clair sur la carte). Beaucoup de communes rurales, bien sûr, comptant

de nombreuses maisons isolées, mais aussi des villes de plusieurs milliers d'habitants comme Méry, Mériel, L'Isle Adam, Auvers...

TDF s'est engagé à assurer, d'ici fin 2019, le raccordement intégral de l'ensemble de ces communes, soit 84.000 foyers, 1000 entreprises et 300 sites publics. Pour cela deux réseaux distincts seront déployés en parallèle :

- **Un réseau FTTH** (fiber to the home) pour le raccordement à la fibre de 100 % des logements, pavillons ou appartements, mais aussi des commerçants et petites entreprises,
- **Un réseau FTTO** (fiber to the office) pour le raccordement des sites publics (bâtiments communaux, administrations, hôpitaux...) et des grandes entreprises, qui exigent un niveau de sécurité des données et une garantie de service plus élevés.

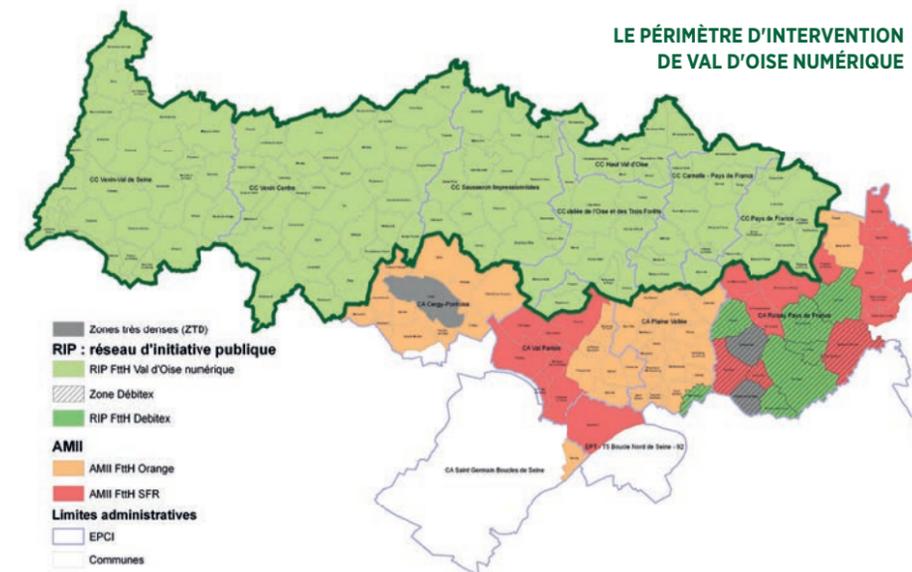
Les mois à venir seront consacrés aux études techniques et à l'élaboration des plans de déploiement rue par rue dans les communes. Mais les opérations vont aller vite puisque, **dès 2017, 16.500 logements seront raccordables**, suivis en 2018 par 35.500 logements supplémentaires, pour finir par 32.000 logements en 2019. Techniquement, le raccordement des 84.000 logements passe par la création de 8 Nœuds de Raccordement Optiques (NRO) à partir desquels les fibres alimentant les rues seront déployées. Les 8 NRO (un pour 12.000 logements) alimenteront eux-mêmes 300 "armoires de rue", ou Sous-Répartiteurs Optiques (SRO), pouvant chacun distribuer 300 logements. Les SRO seront raccordés à des Points de Branchement Optiques (PBO) pouvant alimenter 6 logements. C'est de l'un de ces PBO que partira la fibre qui arrivera jusqu'à chez vous...

Pour arriver à ce résultat, TDF et ses sous-traitants (majoritairement des entreprises du Val d'Oise) devront réaliser 100 kilomètres de tranchées et au total 1500 kilomètres d'infrastructures. Un très gros chantier donc !

Et Méry dans tout ça ?

A Méry, aujourd'hui pénalisée par un débit internet très médiocre, les choses sérieuses commencent tout de suite !

Notre commune a été retenue pour l'implantation de l'un des 8 NRO et sera donc un des car-



refours principaux du réseau. D'ici quelques mois, armoires et points de branchements optiques pousseront dans nos rues et nos immeubles puisque **le plan de déploiement prévoit 80 % des logements de Méry raccordables dès 2017** et les 20 % restants d'ici fin 2018.

Mais attention, "raccordable" ne veut pas dire "raccordé" ! En effet, TDF est chargé de l'infrastructure et de sa commercialisation auprès des fournisseurs d'accès (Bouygues Télécom, Orange, SFR...) qui s'adresseront à vous pour vous proposer l'abonnement à la fibre. C'est le fournisseur d'accès que vous aurez choisi qui assurera les derniers mètres (gratuitement ou à moindre coût), acheminant la fibre à l'intérieur de votre logement et posant la Prise Terminale Optique (PTO) sur laquelle vous connecterez votre box internet haut débit.

Entre le moment où votre logement sera déclaré raccordable et celui où votre abonnement vous permettra de visionner vos films préférés en HD (vous serez alors raccordé), s'écoulera **une période de trois mois pendant lesquels les fournisseurs d'accès n'auront pas le droit de vous démarcher**. Ceci

afin d'assurer l'égalité entre tous les opérateurs souhaitant offrir leurs services aux foyers raccordables.

Soulignons enfin la nécessité pour les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété d'être très réactifs aux sollicitations de TDF. En effet, TDF pourra intervenir librement sur l'ensemble des voiries publiques pour déployer ses réseaux, mais devra signer **des conventions pour toutes les voiries privées** (lotissements en copropriété) **et les parties communes des immeubles** (pour le "déploiement vertical" du réseau). Il serait dommage que la fibre passe dans votre rue et de ne pas pouvoir obtenir le raccordement parce que les conventions nécessaires n'auraient pas été signées...

Dans les mois prochains, TDF organisera des réunions dans les communes en cours de raccordement et diffusera des supports de communication pour mieux vous informer. Un site internet grand public sera également ouvert pour suivre l'avancement des opérations. Il est même prévu des camions pour prêcher la bonne parole sur les places des villes et villages ! D'ores et déjà, vous pouvez adresser vos demandes d'information à l'adresse de Val d'Oise Numérique : treshautdebit@valdoise.fr.



VITESSE DE TÉLÉCHARGEMENT*

	5 Go	305 Mo	700 Mo
Dossier	6 min	28 sec	1min et 12"
100 photos			
Film			
Très Haut Débit - Fibre Jusqu'à 100 Mbts/s			
Haut Débit - Adsl 1 à 15 Mbts/s	1h15	4 min	11 min

Du changement dans la délivrance des cartes d'identité

Depuis le 22 février, pour améliorer les délais de traitement et renforcer la lutte contre la fraude, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées comme les demandes de passeports biométriques. Seules les villes déjà équipées d'un dispositif de recueil (DR), comme Auvers ou Saint-Ouen l'Aumône, mais pas Méry-sur-Oise, sont habilitées à délivrer les titres.

La pré-demande de CNI s'effectue désormais en ligne (vous n'avez donc plus besoin de retirer un formulaire à la Mairie) mais vous devrez toujours vous présenter au guichet d'une mairie équipée d'un DR pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

Pour faire sa demande de carte nationale d'identité :

- Effectuer une pré-demande sur www.ants.gouv.fr, remplir les renseignements nécessaires à l'instruction de la demande, noter le numéro de pré-demande attribué au terme de la procédure.
- Rassembler les pièces justificatives, se présenter au guichet d'une mairie équipée de bornes biométriques pour y déposer son dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Retirer sa carte à la mairie où la demande a été déposée.

Voleurs de véhicules traqués

La Police municipale de Méry est équipée de "traqueurs" permettant de détecter le passage de voitures volées. Le 24 février, l'alarme s'est déclenchée sur la commune. Les policiers municipaux ont donc suivi le signal, fonctionnant comme un GPS, pour localiser le véhicule volé. La gendarmerie ayant procédé aux perquisitions, le véhicule a pu être restitué à son propriétaire et l'auteur du vol appréhendé.

Circulation difficile

Le 13 décembre, une importante fuite d'eau à proximité de l'usine des eaux avait paralysé l'avenue Marcel Perrin pendant quelques heures. Suite à cet incident, Veolia doit remplacer la canalisation défectueuse. Les travaux se dérouleront du 3 au 14 avril, ce qui engendra une circulation alternée pendant la durée des travaux.

Bûches à vendre

Du bois de chauffage issu de coupes dans les espaces boisés de Méry est à vendre, dans la limite de deux stères par foyer, au prix de 15 € le stère (bûches de 1 m). Le bois devra être retiré sur place sur rendez-vous.

Inscription au service environnement au 01 30 36 23 20 ou sur environnement@merysuroise.fr

Ramassage des déchets verts

La collecte des végétaux en porte-à-porte reprendra, tous les mercredis, à partir du 5 avril. Ces déchets organiques sont ensuite transformés en compost pour l'amendement des sols en agriculture. Rappelons que vos déchets végétaux peuvent être déposés pour la collecte :

- **Au plus tôt le mercredi matin,**
- **En fagots bien ficelés** n'excédant pas 1m50 de long et 0m50 de diamètre,
- **En poubelles rondes de jardin sans roulettes** de 80 litres (non fournies par le syndicat), présentées sans couvercle.

Vous pourrez vous procurer des sacs de collecte à partir du 27 mars au Centre Technique Municipal, 27 chemin de Pontoise, tous les jours de 8h à 11h45 et de 13h15 à 16h.

Vous pouvez également faire l'acquisition d'un composteur de jardin, pour recycler vos végétaux et fabriquer votre propre terreau. Vous contribuerez ainsi à réduire les tonnages de déchets collectés et à faire baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à Méry ! Pour recevoir par mails les modèles de composteurs proposés par Tri Action et un bon de commande, adressez votre demande à environnement@merysuroise.fr



Atelier compost gratuit : samedi 1^{er} avril à 10h30.
Inscriptions au 01 34 18 30 13.

Baisse de la TEOM en 2017

Le service de collecte et de traitement des déchets, assuré par Tri-Action, est financé par vos impôts, à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette taxe est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur de votre logement. Elle est collectée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts qui la reverse intégralement à notre syndicat.

Le montant des contributions financières des communes, fonction des tonnages collectés, est décidé à l'occasion du vote du budget de Tri Action.

Alors que les coûts de collecte avaient tendance à augmenter d'année en année, 2016 a enregistré une baisse à la faveur de la réorganisation des circuits de collecte par le nouveau délégué Sepur.

La Municipalité a souhaité répercuter cette baisse et diminuer la TEOM de 8,84 % pour l'année 2017. Son montant moyen par habitant passera ainsi de 107,83 € en 2016 à 98,08 € en 2017.

Une bonne nouvelle pour les contribuables mérysiens !

Toujours au firmament...

Avec le Chiquito, Méry a la fierté de compter sur son territoire le seul restaurant étoilé du Val d'Oise. **Pour la sixième année consécutive, notre fleuron gastronomique vient d'être distingué par une étoile (les puristes disent un "macaron") dans le célèbre guide Michelin.** Le chef de l'établissement, Alain Mihura, passé par de grandes maisons parisiennes, est aujourd'hui à la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes. Ses plats ont séduit les inspecteurs du guide, qui ont récompensé la précision et la finesse de ses saveurs. Ses spécialités font claquer les langues de plaisir : cuisses de grenouilles au jus de persil, ris de veau au beurre moussoux et Paris-Brest... ■

3 rue de l'Oise - 95540 Méry-sur-Oise. Renseignements et réservation au : 01 30 36 40 23. Email: lechiquito@free.fr



Le saviez-vous ?

Ancien bar-tabac et épicerie de village, le Chiquito ne fut transformé en restaurant qu'en 1969. Difficile de se figurer ce passé populaire tant cette maison francilienne du 17^e s. et l'enfilade de ses salons évoquent une certaine idée de l'élégance bourgeoise...

Mieux connaître l'hypertension



Le 1^{er} Avril
Journée d'information et de prévention

HYPERTENSION
Comprendre, reconnaître, prévenir vivre avec et surtout AGIR !

Le cabinet infirmier de l'avenue Marcel Perrin, organise une journée d'information et de prévention sur l'hypertension. Comprendre, reconnaître, prévenir, vivre avec et surtout AGIR !

Gratuit, sans rendez-vous. Samedi 1^{er} avril de 14h à 17h au 45 bis / 47 av. Marcel Perrin.

Les entreprises de Méry recrutent !

La société TECHNIVAP à Méry recherche un applicateur hygiéniste en CDD avec possibilité de CDI. Missions : réalisation de nettoyages spécialisés sur des réseaux de ventilation (extractions de cuisine, climatisations, VMC...). Travail en binôme, de jour et de nuit, planning et horaires très variables. Déplacements en Ile-de-France et départements 27, 60 et 76. Qualités requises : ponctualité et bonne présentation, méthode et application, capacité à travailler en hauteur. Permis B indispensable et disponibilité immédiate.

Envoyer CV et lettre de motivation à Technivap SAS / Céline Touzanne - DRH / Parc d'Activités des 4 chemins - BP 21 / 95540 Méry-sur-Oise

28 JANVIER // **Une "Première scène" réussie** qui a fait trembler les planches de La Luciole avec les prestations des talentueux groupes **LO', Kingsize, Nevermind et Backbone...**



Le Verre Luisant, c'est parti !

Succès pour la soirée inaugurale du Verre Luisant, le nouveau lieu de convivialité de Méry à La Luciole, animé par les jeunes de l'association La relève. Venez boire un verre dans une ambiance "lounge" décontractée, tous les vendredis de 19h à minuit.



Un nouveau gagne-petit à Méry-sur-Oise : le Maire !

Pourquoi donc ?

Il était une fois, l'ancienne municipalité qui avait prévu sur des terrains en 2^e rideau de la Rue Camille Plaquet une résidence pour seniors de 80 logements donc à proximité de la gare, du centre-ville et de la forêt pour les promeneurs, peu de voitures.

Une idée, une vision plutôt bien accueillies par la population et avec un potentiel de familles intéressées non négligeable, qui plus est dans le montage financier avec l'aménageur une somme de 250.000 était destinée à la commune.

Le nouveau maire, Pierre-Edouard EON et sa majorité ont abandonné ce projet en rase campagne parce que difficile à réaliser, que diantre Monsieur le Maire ce qui est difficile n'est pas impossible, mais il faut du courage, de la conviction et quelques compétences dans la négociation.

Mais voilà tel ne fut pas le cas !

Monsieur le Maire préfère une fois de plus mettre en difficulté les parents d'élèves en augmentant seul et sans concertation de 5% à compter du 1^{er} janvier 2017 les tarifs de restauration scolaire, des accueils périscolaires et du centre de loisirs, comme annoncé dans le Mérydien N°110 de janvier. Si cela n'est pas une augmentation d'impôt déguisée c'est quoi ? Pour information nous avons exprimé notre désapprobation en votant contre cette augmentation. Quel cadeau de Noël, quelle belle rentrée chers parents, quel gagne petit Monsieur Le Maire. Pouvez-vous annoncer aux Mérysiens ce que cela représente en recettes et en pourcentage par rapport au budget de la ville ?

Alors Mesdames, Messieurs, s'il manque quelques euros au maire pour boucler son budget 2017, vous saurez lui souffler là où les trouver !

Alors qui c'est le gagne-petit c'est lui !

LA LUCIOLE



CONCERT

Souad Massi

1^{re} partie : PeGuy



Considérée comme la plus belle voix féminine d'Afrique du Nord, Souad Massi reprend la route et s'arrête à Méry pour un concert inédit, accompagné de ses deux amis de cœur et de scène, le percussionniste Rabah Khalfa et le guitariste Medhi Dalil.

Samedi 18 mars, 21h.

Tarif unique : 25 €

BALLET



Songe d'une nuit d'été

Un des rares ballets narratifs de George Balanchine s'inscrit au répertoire du Ballet de l'Opéra national de Paris. La création des décors et costumes a été confiée à un autre magicien de la scène, Christian Lacroix.

Jeudi 23 mars, 19h30.

Tarif : 15 € / réduit : 10 €.



CINÉMA

15 MARS > 14 AVRIL

Lego Batman	Mercredi 15 mars - 15h
Loving [VOST]	Mercredi 15 mars - 20h30
L'Empereur	Mercredi 22 mars - 15h
Les derniers parisiens	Mercredi 22 mars - 20h30
Rock'N Roll	Vendredi 24 mars - 20h30
Tous en scène	Mercredi 29 mars - 15h
Lion <i>Séance spéciale senior !</i>	Mercredi 29 mars - 20h30 [VOST] Jeudi 30 mars - 15h [VF]
Split	Vendredi 31 mars - 20h30
L'Empereur	Samedi 1 ^{er} avril - 15h
Patients	Samedi 1 ^{er} avril - 20h30
Jack et la mécanique du cœur	Mercredi 5 avril - 15h
T2-trainspotting	Mercredi 5 avril - 20h30
Babyphone	Vendredi 7 avril - 20h30
La ferme des animaux	Mercredi 12 avril - 15h
La confession	Mercredi 12 avril - 20h30
Chacun sa vie	Vendredi 14 avril - 20h30

Tarif par film : 6 € / tarif réduit 4 € / enfant 3 €

Infos : 01 34 30 74 20 / www.merysuroise.fr / La Luciole

Les billets de tous les spectacles de La Luciole sont en vente à La Luciole et à la médiathèque aux heures d'ouverture au public.

séance spéciale seniors à 4 €

le jeudi 30 mars à 15h à La Luciole !

ÉTAT CIVIL DE JANVIER

Ils sont arrivés

Joyce COSTALLAT LAGEDAMON / Bayrem BEN HAJ ALI / Gaël TORRES / Erine N'TUMBA BYN / Layana RAFAEL / Raphaël ROUSSEL / Maéline CHERON / Semih KÜÇÜKYILMAZ / Sublime AMETTE / Nolhan GIRARDIN / Alice MOLDOVANU / Luna MEISSNER / Waat MOALA / Raphaël BRAURE / Zoé CHEVALIER / Kenzo MARTINS MATIAS / Lizy MORICE / Kevan BAÏSSAR / Yaëlle DE JAEGERE / Logan VERGNE

Parrainage

Victoire HÉRAUT

Ils se sont dit "oui"

Muguet ALTUNTAS et Ramazan KALKAN

Elle nous a quittés

Nicolle MONGUILLON veuve PICOLOT, 91 ans

AGENDA

☑ DIMANCHE 19/03 À 9H

Commémoration
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Cimetière

☑ JEUDI 06/04 À 20H30

Conseil Municipal
Vote du budget
La Luciole

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

☑ SAMEDI 11/03 À 20H

Soirée choucroute "brasserie"
Organisée par le Comité des Fêtes. Salle des Fêtes
Participation : 35 € / personne. Sur inscription.
Tél. : 06 13 59 12 18 / www.cdf-mery.com

☑ DIMANCHE 12/03 À 15H30

Concert "Palestrina et Gabrieli"
Organisé par la Chapelle du Prince de Conti Eglise Saint-Denis
Tarif : 15€ / prévente : 12 € (restaurant La Comtesse de Ségur, avenue Marcel Perrin / office de tourisme de L'Isle-Adam) / Gratuit - de 16 ans.
Renseignements : 06 62 82 55 25

☑ DIMANCHE 19/03 DE 10H À 18H

Fête du Livre
Château de Méry
Entrée libre

☑ DIMANCHE 19/03 À PARTIR DE 14H30

Après-midi dansant
Organisée par l'Amicale Laïque, section danse de salon.
Salle des Fêtes
Participation : 10 € + une boisson comprise
Tél. : 01 30 36 36 73

☑ SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26/03

10H-18H
Méry Gourmand
Château de Méry. Entrée libre

LA LUCIOLE

☑ SAMEDI 18/03 À 21H

Concert : Souad Massi
1^{re} partie : PeGuy
Tarif unique : 25 €

☑ JEUDI 23/03 À 19H30

Ballet "Songe d'une nuit d'été"
En direct de l'Opéra Bastille
Tarif : 15 € / réduit : 10 €

SPORT

☑ DIMANCHE 12/03 À PARTIR DE 8H15

Course cycliste sur route
Organisée par le CVC de Méry
Tel : 06 09 87 24 27 / countryveloclub.com

☑ VENDREDI 24/03 À PARTIR DE 9H

Cross des écoles
Parc du château

☑ SAMEDI 25/03 DE 18H À 23H

Soirée Zumba et Salsa
Organisée par l'Amicale Laïque. Salle des Fêtes
Participation : 15 € + une boisson comprise
Mail : bribri.voisin@orange.fr

☑ DU SAMEDI 1^{ER} AU DIMANCHE 16/04

Tournoi open de Tennis
Organisé par le Tennis club de Méry

☑ LUNDI 17/04 À PARTIR DE 10H

Chasse aux œufs
Organisée par l'OMS

SOLIDARITÉ

☑ SAMEDI 1^{ER} AVRIL DE 14H À 17H

Journée d'information et de prévention sur l'hypertension
Gratuit. Sans rendez-vous.
Cabinet d'infirmiers
45bis-47 avenue Marcel Perrin
06 35 50 82 35 / 06 49 61 79 80 / 06 77 00 41 62

